



PRÉFET DE LA MAYENNE

Préfecture  
Direction de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial  
Bureau de la coordination administrative  
et de l'appui territorial

**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)**  
Ordre du jour de la séance du 5 mars 2020

**9h30 - dossier examiné** : déplacement et agrandissement du magasin U drive (Hyper U) à Mayenne.

Description du projet :

Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC) n° PC n° 053 147 19 M0055, déposée en mairie de Mayenne le 27 décembre 2019, complétée, enregistrée par le secrétariat de la CDAC de la Mayenne le 22 janvier 2020, présentée par la SARL La Motte, sise 550 bd Jean Monnet à Mayenne (53), agissant en qualité de propriétaire des biens et des droits immobiliers liés à la parcelle cadastrale BV 105 (même adresse).

La commission émettra un avis relatif au déplacement et à l'agrandissement du magasin U drive (Hyper U) à Mayenne qui comprendra 8 pistes de ravitaillement et 570,80 mètres carrés d'emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au retrait des marchandises.

**10h45 - dossier examiné** : extension du centre commercial SUPER U à Meslay-du-Maine

Description du projet :

Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC) n° 053 152 19 B1011, déposée en mairie de Meslay-du-Maine le 16 décembre 2019, complétée, enregistrée par le secrétariat de la CDAC de la Mayenne le 28 janvier 2020, présentée par la SAS Chabossière distribution alimentaire Chabodial, sise rue des Tilleuls à Meslay-du-Maine (propriétaire du terrain situé parcelle AB 381), à son bénéficiaire et celui de la SCI du stade, sise route de Laval à Meslay-du-Maine (propriétaire des terrains situés parcelle AB 3, AB 79, AB 80).

La commission émettra un avis sur le projet d'extension de la surface de vente autorisée pour le magasin SUPER U de 2 360 m<sup>2</sup> à 3 313 m<sup>2</sup> (secteur 1) et l'autorisation d'exploitation commerciale de la galerie commerciale pour 292 m<sup>2</sup> (secteur 2), soit une surface de vente totale projetée de 3 605 m<sup>2</sup>. Le projet comprend aussi la création d'un drive doté de 2 pistes de ravitaillement sur 171 m<sup>2</sup> d'emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au retrait des marchandises.